

# BAROMÈTRE DES MAIRES DU TARN

---

Regards croisés sur l'engagement des maires d'un département rural à trois mois des municipales

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères et chers collègues,  
Chers partenaires,

J'ai le plaisir de vous présenter la première édition du Baromètre des maires du Tarn, un outil inédit conçu pour donner la parole à tous les maires de notre département et mieux appréhender leurs réalités dans un contexte de profondes mutations de l'action publique locale.

À travers ce baromètre, notre association a souhaité disposer d'un état des lieux fidèle à nos spécificités locales de département rural. L'objectif de cette étude est d'éclairer le débat public, d'alimenter le dialogue avec nos partenaires institutionnels et de renforcer la défense des intérêts des communes et des intercommunalités tarnaises.

Les résultats présentés montrent la diversité de nos communes et des parcours des élus, en particulier ceux des femmes maires du Tarn. Ils font ressortir des difficultés et des attentes partagées pour améliorer les conditions d'exercice du mandat municipal. Ils nous offrent une base solide pour agir ensemble et apporter des réponses simples, concrètes et utiles aux communes.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des maires ayant participé à cette enquête pour le temps consacré et la qualité de leurs contributions, ainsi que nos partenaires pour leur engagement aux côtés des élus locaux. Ce baromètre a vocation à s'inscrire dans la durée, au service d'une action publique locale toujours plus efficace, solidaire et proche des citoyens.

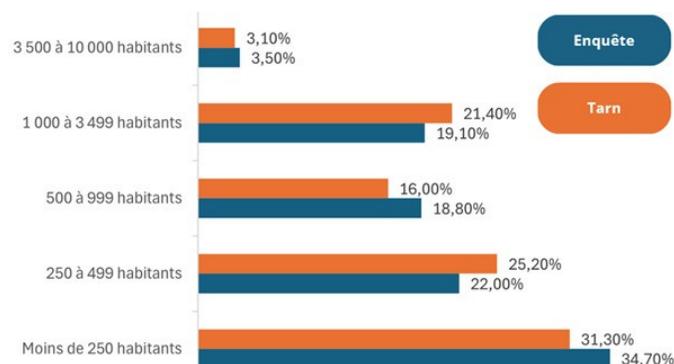
**JEAN-MARC BALARAN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ÉLUS LOCAUX DU TARN**

# MÉTHODOLOGIE

Cette première édition du Baromètre des maires du Tarn s'appuie sur une enquête par questionnaire auto-administré en ligne, diffusée auprès de l'ensemble des 314 maires du département en novembre 2025. Au total, 131 maires ont répondu intégralement à l'enquête. Cet effectif permet d'atteindre un niveau de confiance statistique de 95 %, assorti d'une marge d'erreur estimée à  $\pm 6,5$  %. Ces éléments constituent une base d'analyse solide, autorisant l'identification de résultats fiables et représentatifs des grandes tendances observées à l'échelle départementale.

Par ailleurs, compte tenu d'un écart statistique estimé entre  $\pm 0,4$  et  $\pm 3,4$  points selon les catégories de communes, les résultats de l'enquête apparaissent particulièrement représentatifs des réalités vécues par l'ensemble des communes tarnaises, et notamment par les communes rurales, majoritaires dans le département.

**FIGURE 1/ÉCART STATISTIQUE ESTIMÉ SELON LE TYPE DE COMMUNES**



## CONTACT

Responsable de l'étude : Ana Rodriguez, ADM81

Contact : [ana.rodriquez@maires81.asso.fr](mailto:ana.rodriquez@maires81.asso.fr)

# MANDAT LOCAL, SACRIFICES PERSONNELS INVISIBLES

---



# Ce que révèle le baromètre : un mandat exigeant aux effets multiples

## **UN IMPACT SOUVENT INVISIBLE MAIS BIEN RÉEL**

- Le mandat de maire pèse fortement sur la vie personnelle, familiale et professionnelle des élus, au-delà de ce qui est généralement perçu ou reconnu.
- Une large majorité des maires déclarent prendre peu ou pas de vacances, confirmant une tendance observée au niveau national et un déficit réel de temps de récupération.
- À l'inverse de ce qui est souvent imaginé, le temps consacré au mandat augmente fortement avec la population communale, mais reste élevé même dans les petites communes rurales.
- Depuis 2020, près d'un maire sur deux déclare avoir subi des violences liées au mandat. Bien que cela soit moins élevé que la moyenne nationale, cela révèle une forte tension dans la relation aux citoyens.
- Les agressions subies sont avant tout verbales et écrites, mais les violences physiques, bien que minoritaires, restent présentes. La pression exercée est donc principalement psychologique et symbolique.

## **UNE QUASI-PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION**

- En moyenne, les maires consacrent 25 heures par semaine à leur mandat, soit l'équivalent de 3,5 jours de travail.
- Les maires des communes de plus de 3 500 habitants dépassent largement les 40 heures hebdomadaires, tandis que les plus petites communes atteignent déjà environ 20 heures par semaine.

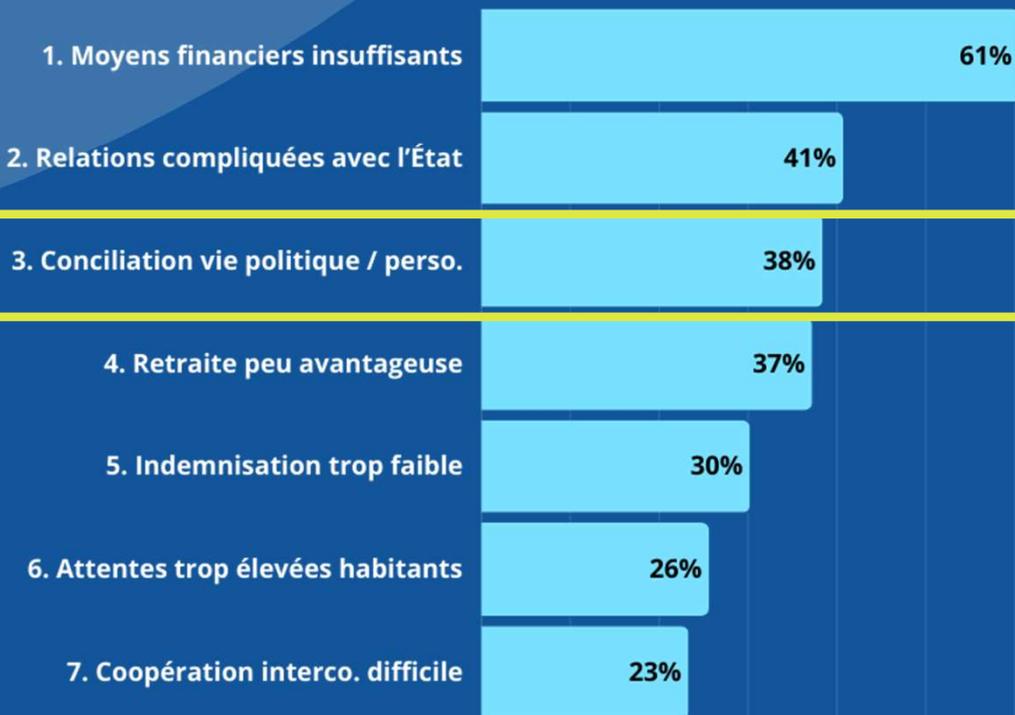
# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



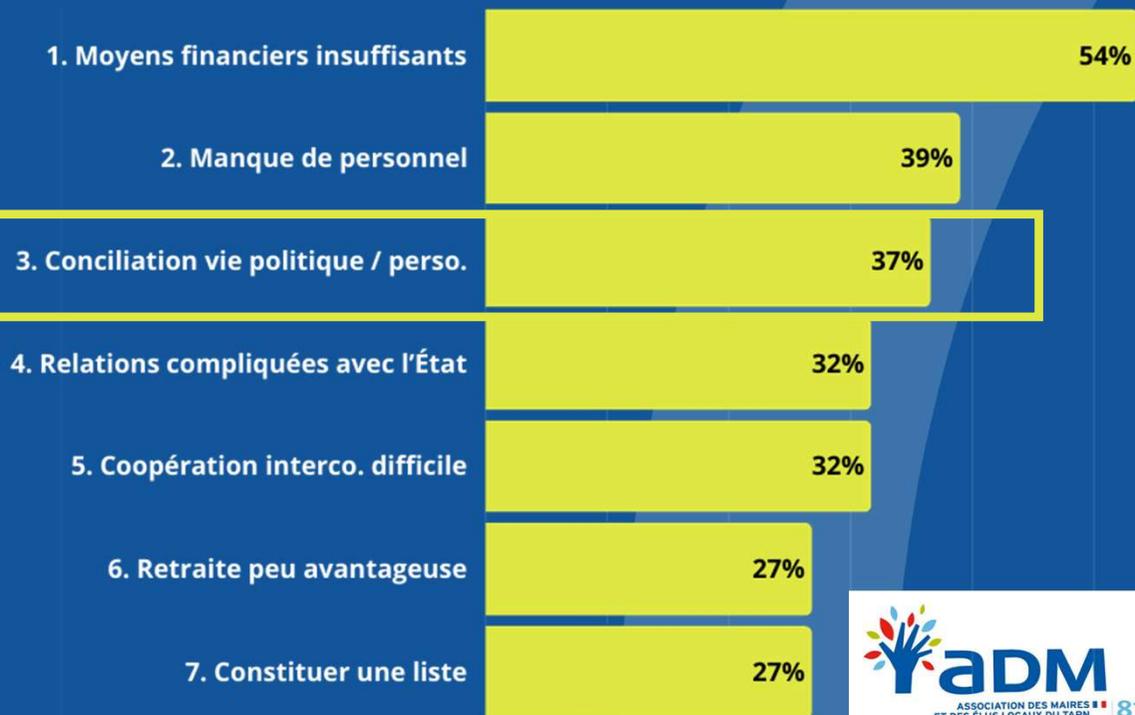
La conciliation avec la vie personnelle est la troisième difficulté principale du mandat déclarée par les maires.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de votre mandat ?

## Hommes



## Femmes



# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



Le mandat représente en moyenne 25 heures par semaine, soit un engagement équivalent à 3,5 jours de travail, confirmant une quasi-professionnalisation de la fonction.

Heures consacrées au mandat dans la semaine

25H  
en  
moyenne

=

3,5 jours  
/semaine  
en ETP

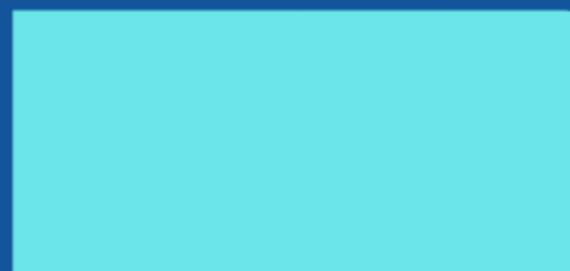
# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



Le temps consacré au mandat augmente avec la taille de la commune, mais demeure élevé même dans les plus petites communes rurales.

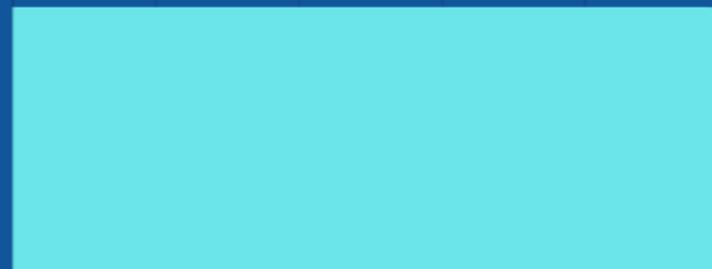
Moyenne d'heures par semaine consacrées au mandat selon le type de commune

Petites communes (< 500 habitants)



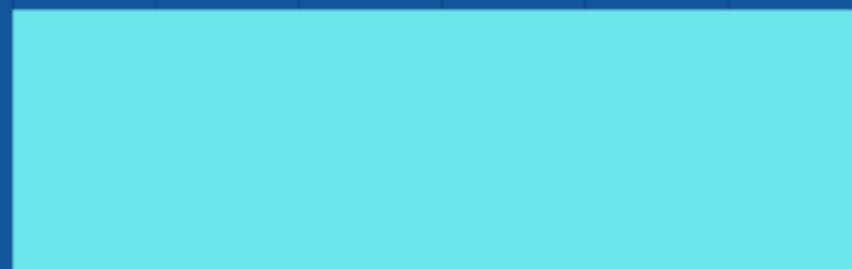
20 h / semaine

Communes moyennes (500 – 3 499 habitants)



25 à 30 h / semaine

Grandes communes (≥ 3 500 habitants)

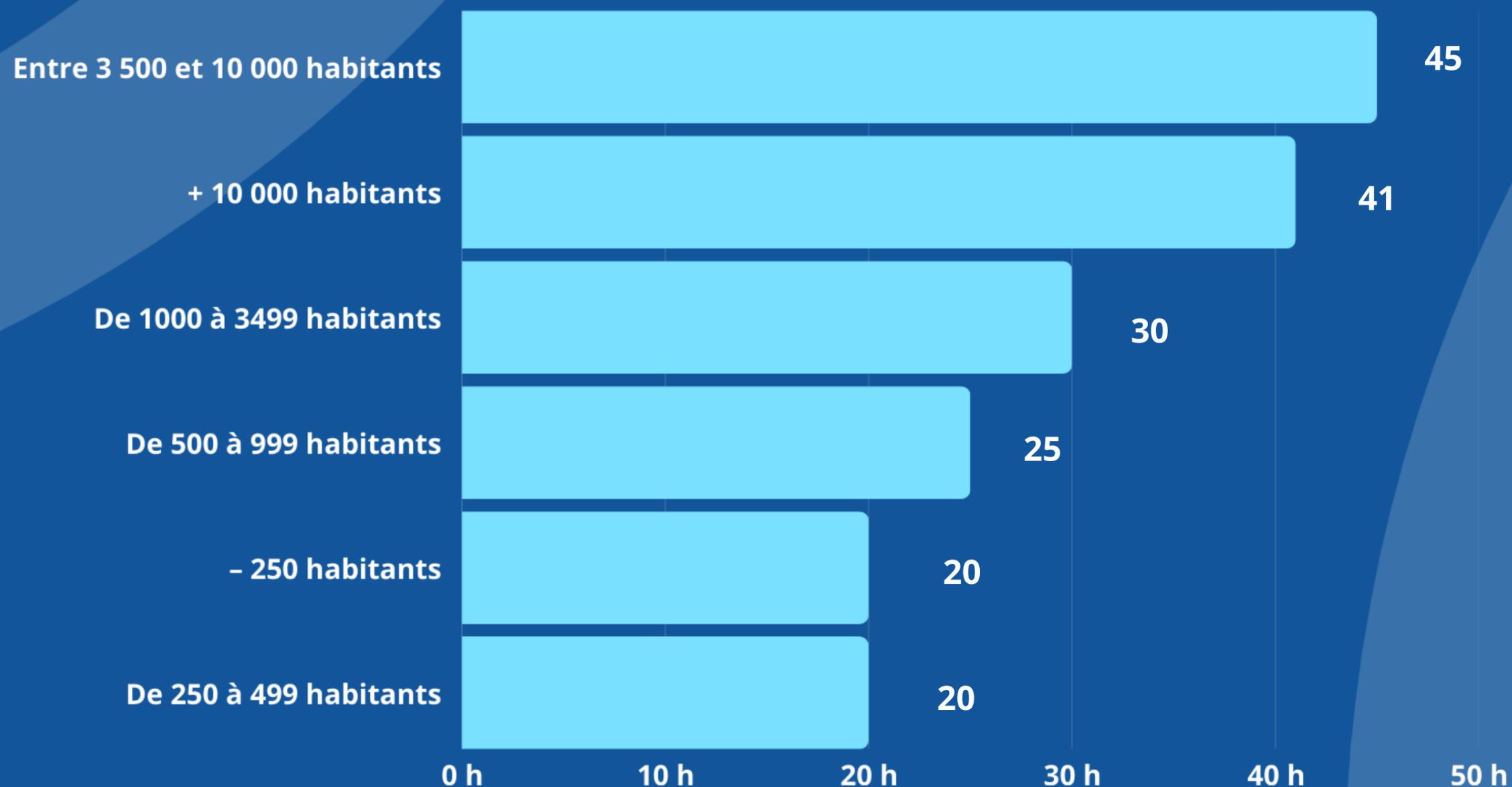


+ 35 h / semaine

# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



Dès 500 habitants, la charge horaire du mandat dépasse 25 heures hebdomadaires et atteint plus de 40 heures dans les communes de plus de 3 500 habitants.



# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE

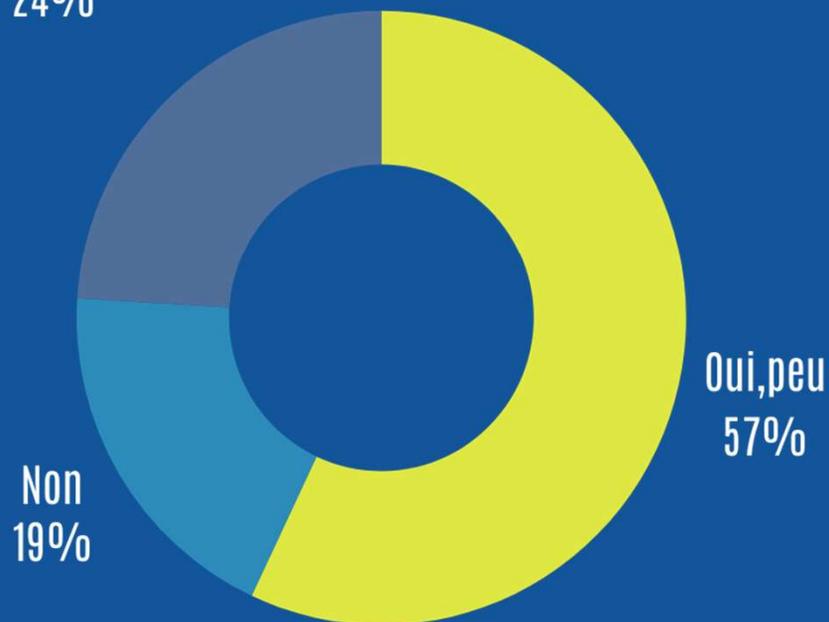


Une large majorité des maires déclare prendre peu ou pas de vacances, traduisant un déficit marqué de temps de récupération.

Prenez-vous des vacances dans l'année ?

Oui, plusieurs semaines

24%



Oui, peu  
57%

Non  
19%

À l'échelle nationale, les maires prennent en moyenne 2,7 semaines de congés/an (AMF, CEVIPOF, 2025)

# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



Près d'un maire sur deux déclare avoir subi des violences liées à son mandat, révélant une tension croissante dans la relation aux citoyens.

Depuis 2020, avez-vous subi des violences (verbales, écrites, physiques) liées à votre mandat ?



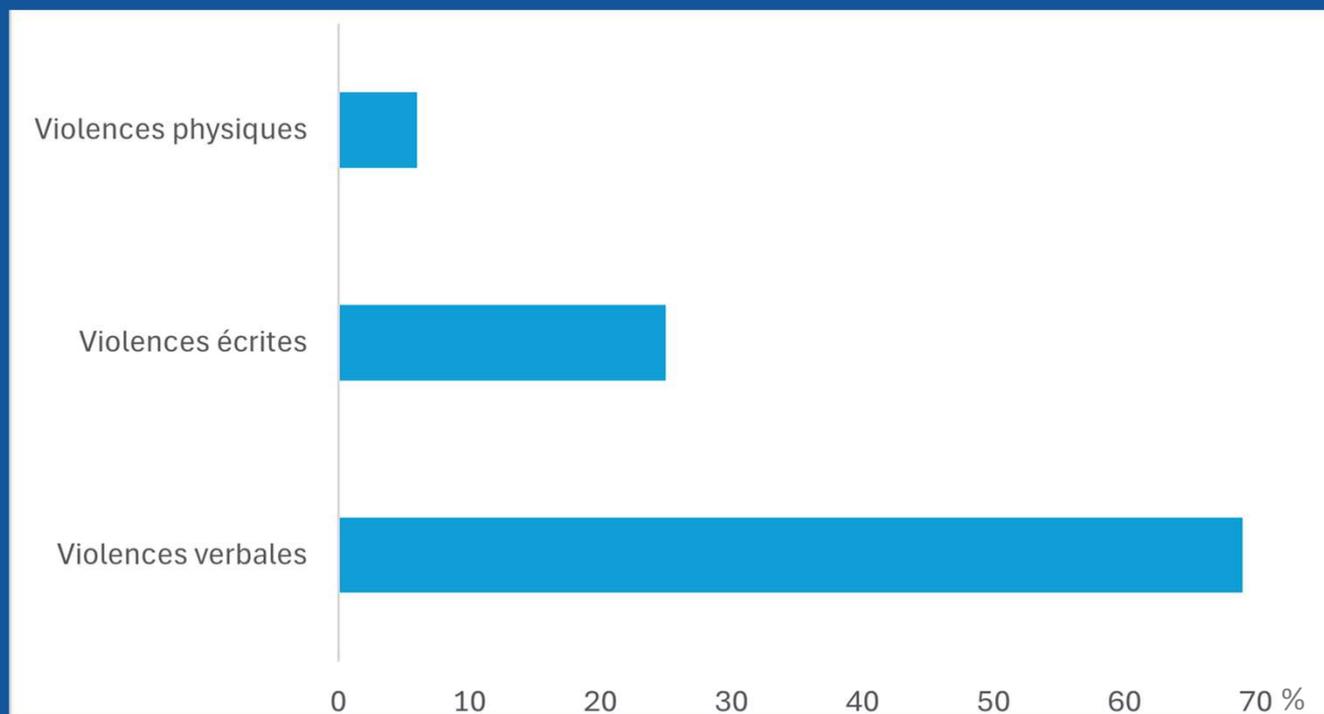
À l'échelle nationale  
65% de maires déclarent  
avoir subi des agressions  
(AMF, CEVIPOF, 2025)

# ÊTRE MAIRE, UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE PERSONNELLE



Les agressions subies sont avant tout verbales et écrites, mais les violences physiques, bien que minoritaires, sont présentes. La pression exercée est donc principalement psychologique et symbolique.

Types de violences (verbales, écrites, physiques) subies liées au mandat  
(en % des maires ayant déclaré avoir subi des violences)



# RESPONSABILITÉS LOCALES, CONTRAINTES NATIONALES : MAIRE, UN MANDAT COMPLEXE

---

# Ce que révèle le baromètre : responsabilités locales, contraintes nationales : un mandat sous tension

## **DES CONTRAINTES NATIONALES FORTEMENT RESSENTIES**

- Le manque de moyens financiers, la complexité des relations avec l'État et l'accumulation de normes apparaissent comme les principales sources de difficulté dans l'exercice du mandat. Il n'est pas anodin que l'urbanisme et les finances locales dont le cadre est régi à l'échelle nationale soient identifiés comme les dossiers les plus difficiles à gérer.

## **UN SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ SANS RÉELLE AUTONOMIE**

- Les élus expriment le sentiment d'être pleinement responsables sur le terrain, sans disposer des marges de manœuvre nécessaires pour agir efficacement.

## **UN REGARD CRITIQUE SUR LA DÉCENTRALISATION ACTUELLE**

- Une majorité de maires estime que le cadre actuel de la décentralisation ne permet pas de répondre efficacement aux besoins des communes, traduisant une défiance institutionnelle marquée.

## **UN SENTIMENT DE PERTE D'AUTONOMIE COMMUNALE**

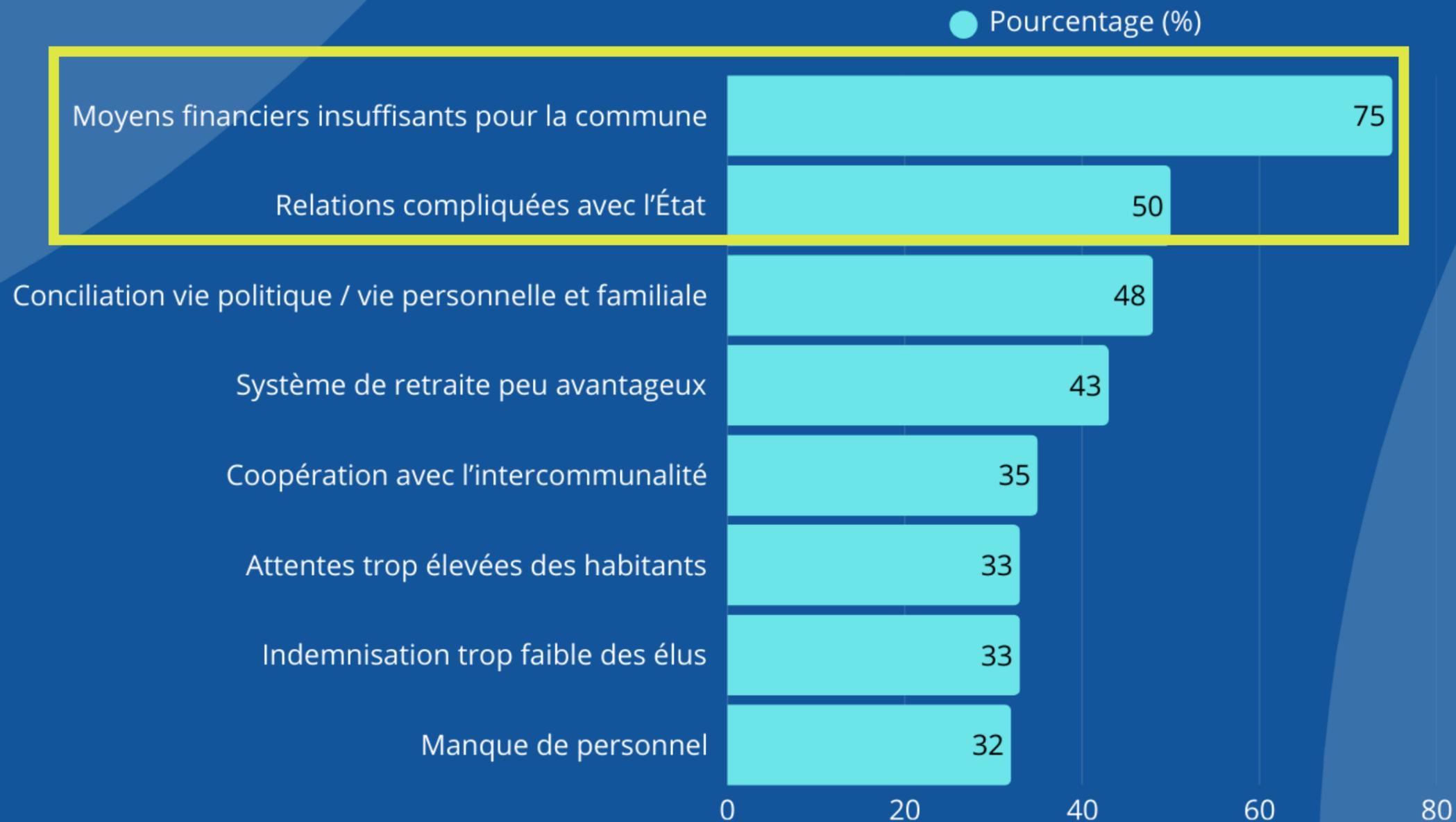
- Plus d'un maire sur deux a le sentiment que sa commune a perdu en autonomie depuis son entrée en fonction, alimentant la perception d'une recentralisation progressive.

# UN MANDAT SOUMIS AUX CONTRAINTES NATIONALES



Les contraintes financières et institutionnelles d'origine nationale constituent les deux difficultés principales déclarées par les maires.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de votre mandat ?

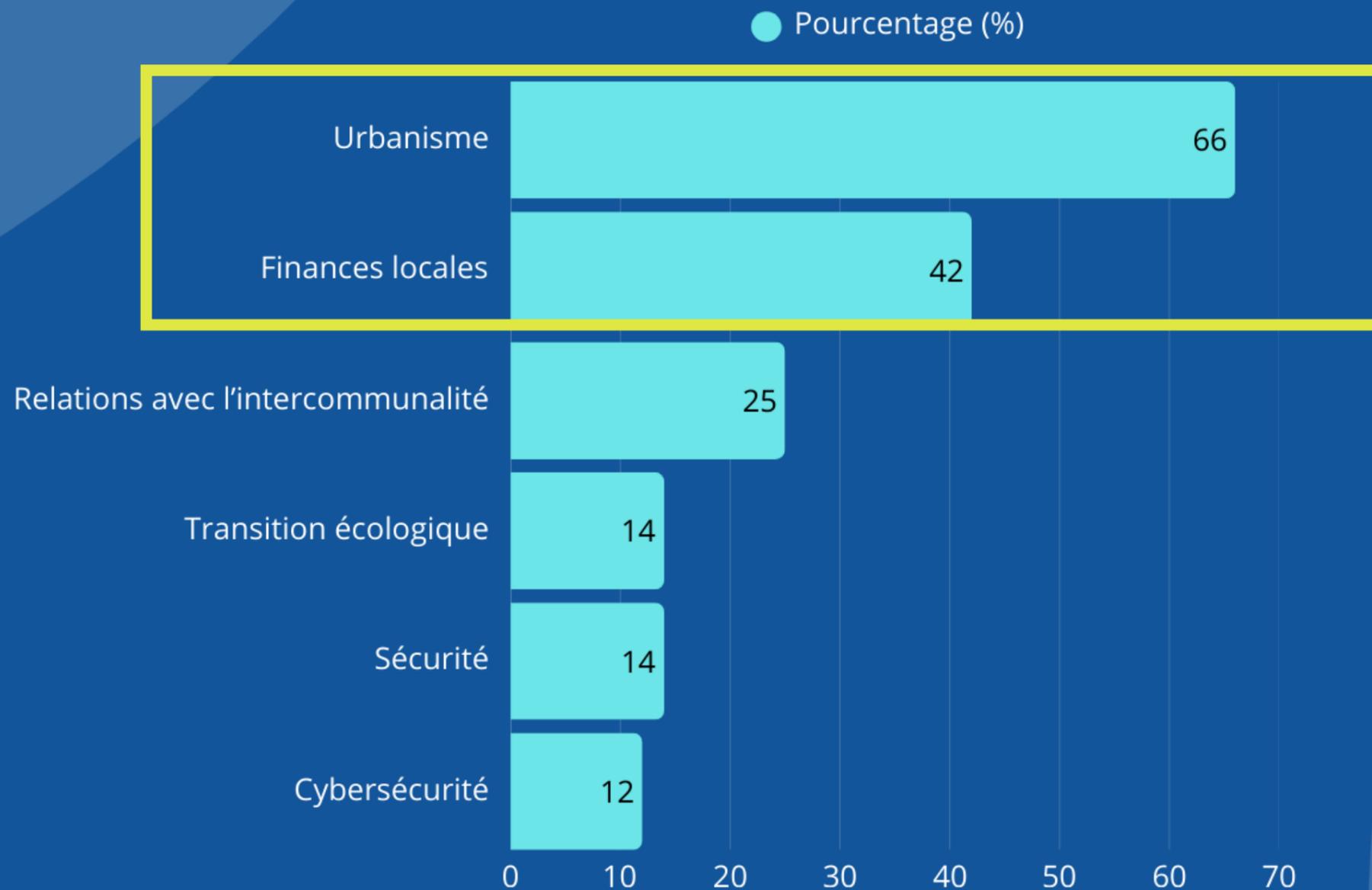


# UN MANDAT SOUMIS AUX CONTRAINTES NATIONALES



Les domaines de l'urbanisme et des finances locales, fortement encadrés par les contraintes nationales, sont perçus comme les plus complexes à gérer.

Parmi ces dossiers, lesquels vous semblent les plus difficiles à gérer ?

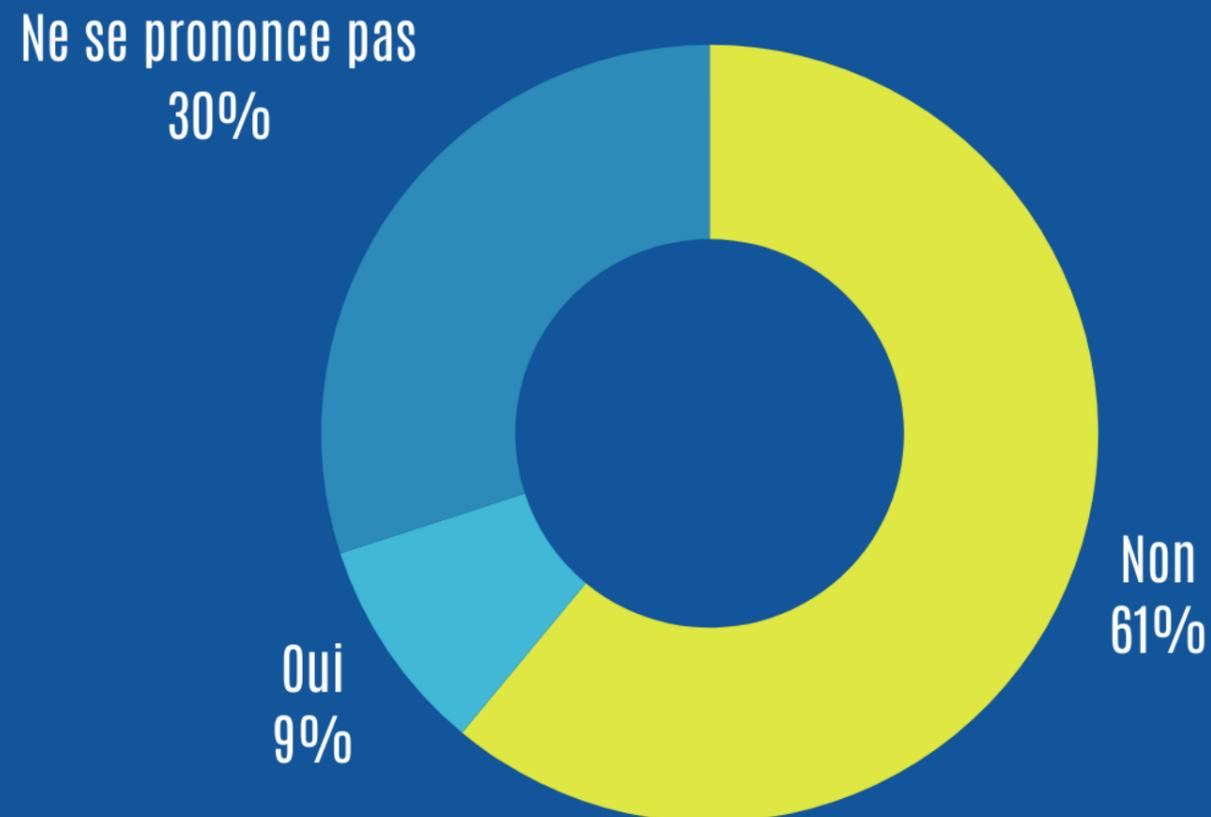


# DES MAIRES PEU CONVAINCUS PAR LE CADRE ACTUEL



Une large majorité de maires estime que le cadre actuel de la décentralisation ne permet pas de répondre efficacement aux besoins des communes.

Pensez-vous que le cadre actuel de la décentralisation permet de répondre efficacement aux besoins des communes ?

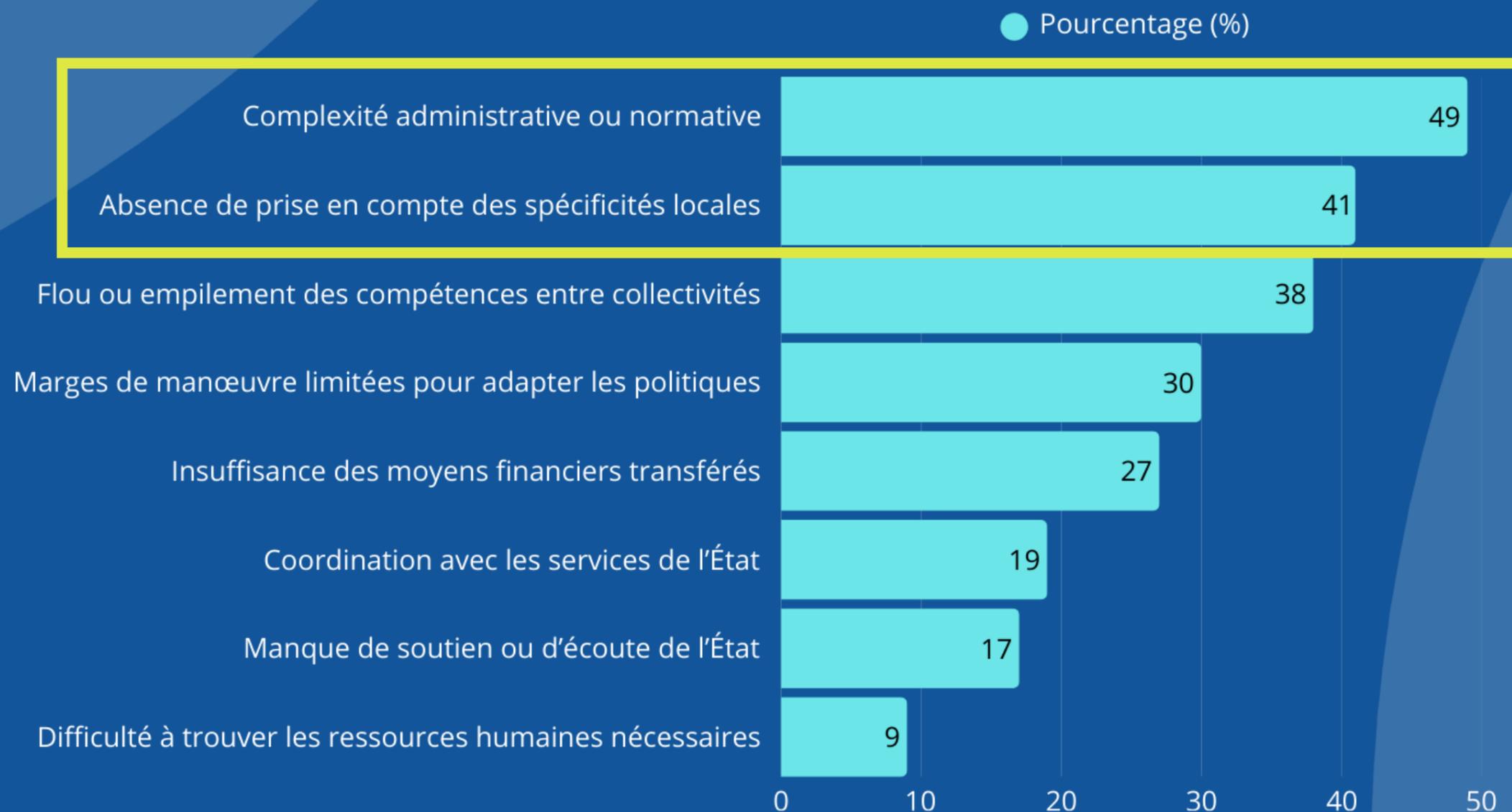


# DES MAIRES PEU CONVAINCUS PAR LE CADRE ACTUEL



La complexité normative et le manque de prise en compte des spécificités locales sont les principales limites identifiées de la décentralisation.

Quelles difficultés vous pose le cadre actuel de la décentralisation dans l'exercice de votre mandat ?

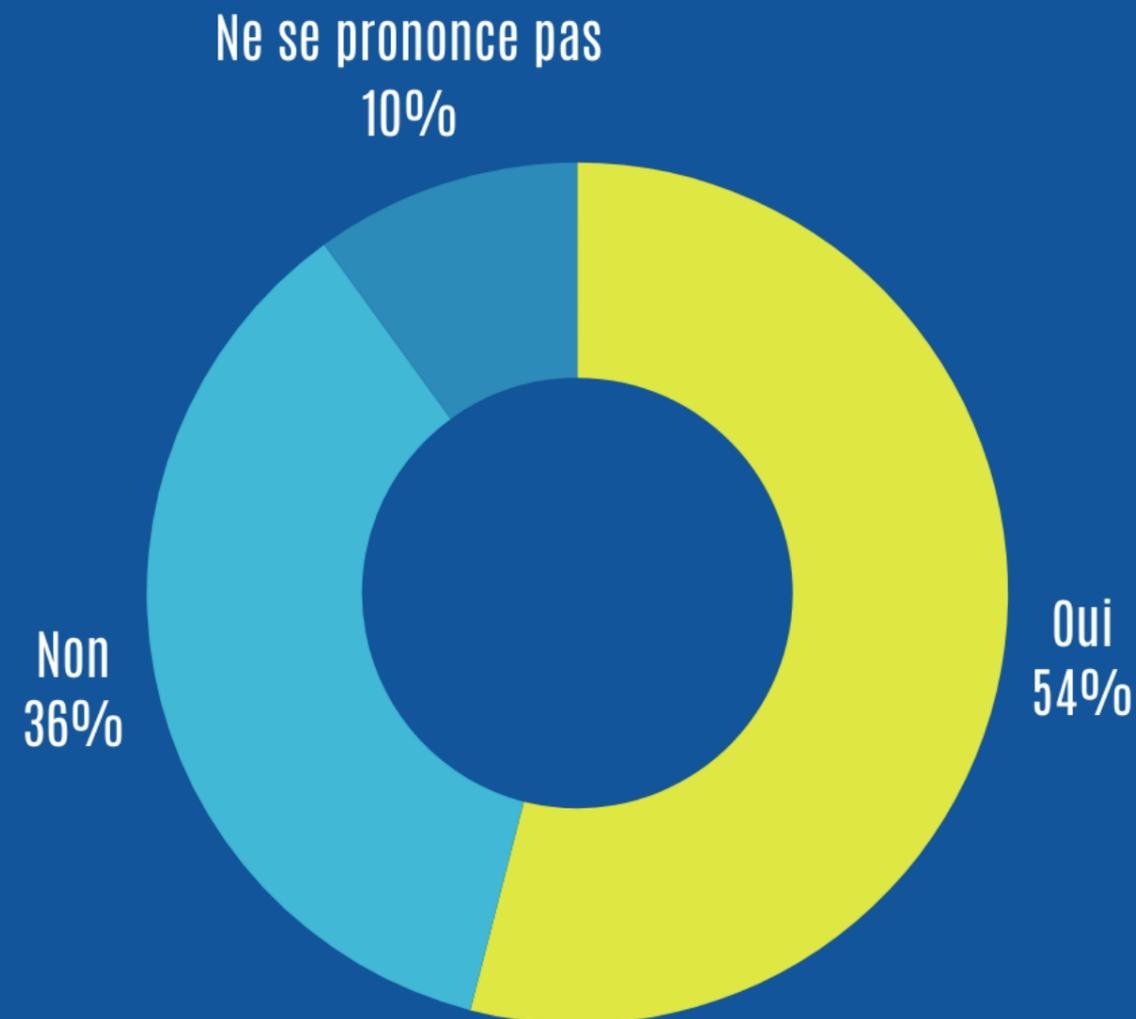


# DES MAIRES PEU CONVAINCUS PAR LE CADRE ACTUEL



Plus d'un maire sur deux a le sentiment d'une perte d'autonomie de sa commune depuis son entrée en fonction.

Depuis votre entrée en fonction, avez-vous eu le sentiment que votre commune a perdu en autonomie ?



# ET POURTANT DES MAIRES PRÊTS À REPARTIR

---

# Ce que révèle le baromètre : se représenter malgré les difficultés : un engagement qui demeure

## **UNE FORTE INTENTION DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS**

- Malgré les contraintes et les difficultés exprimées, 71 % des maires envisagent de se représenter en 2026, un taux supérieur à la moyenne nationale. Ce chiffre témoigne d'un fort sens de l'engagement et de la responsabilité locale.
- La contrainte biologique liée à l'âge est le facteur principal signalé par les maires qui souhaitent arrêter. Cela prouve que le renoncement relève moins d'un désengagement politique que d'une contrainte extérieure à la fonction, traduisant un attachement durable au rôle et à l'utilité sociale du mandat.

## **DES DÉCISIONS MAJORITAIREMENT STABILISÉES**

- La majorité des maires souhaitant se représenter affichent une décision ferme, traduisant une stabilité des engagements à l'approche des élections municipales.

## **ENGAGEMENT PARTAGÉ QUELS QUE SOIENT LES PROFILS**

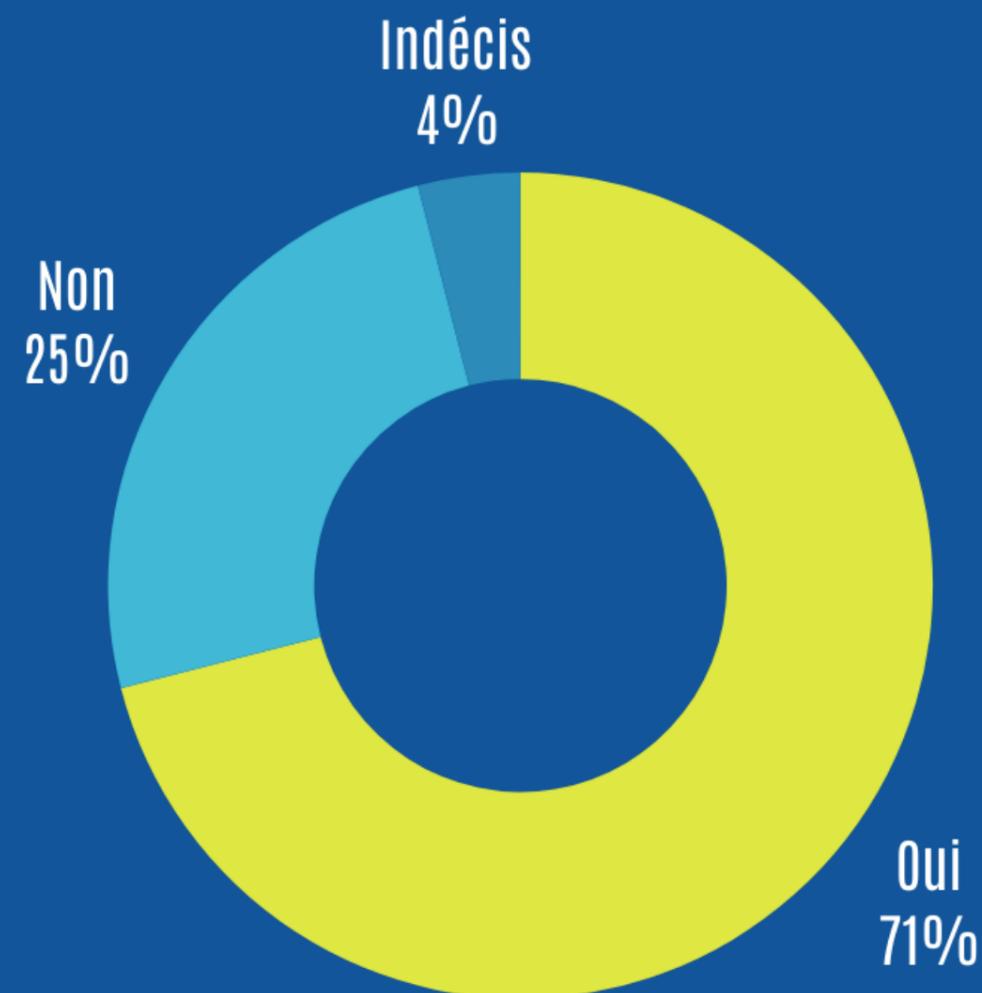
- Quel que soit le profil socioprofessionnel (retraités, agriculteurs, cadres), une majorité de maires se déclare prête à se représenter. Par ailleurs, ils se montrent majoritairement prudents mais non-pessimistes quant à l'avenir de leur commune.

# LES MAIRES ACTUELS PRÊTS À REPARTIR



Malgré les difficultés, une large majorité de maires envisage de se représenter en 2026, traduisant un fort sens de l'engagement local.

Envisagez-vous de vous représenter en 2026 ?

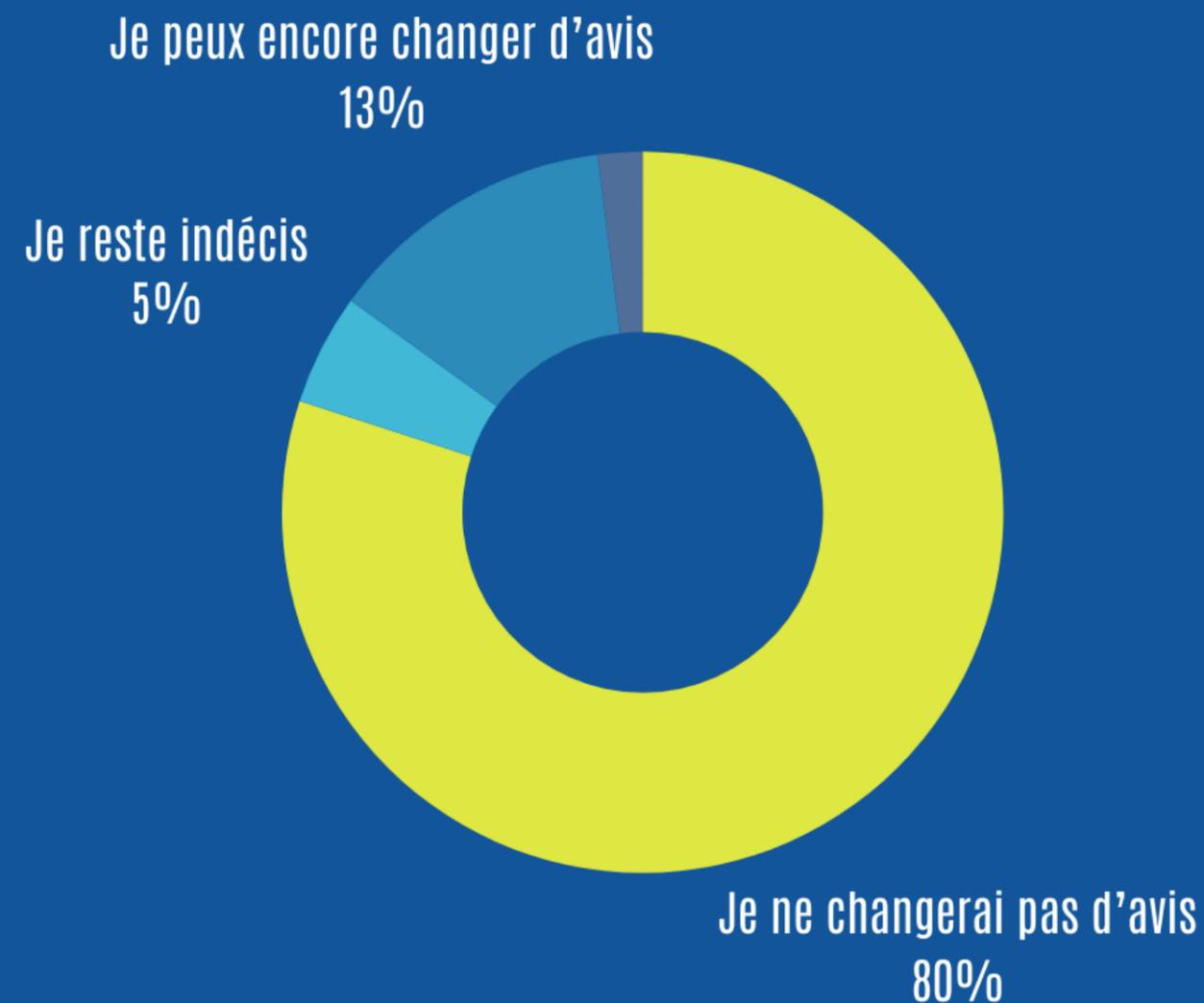


# LES MAIRES ACTUELS PRÊTS À REPARTIR



La décision de se représenter apparaît majoritairement stabilisée à l'approche des élections municipales.

## Niveau de certitude de votre décision :

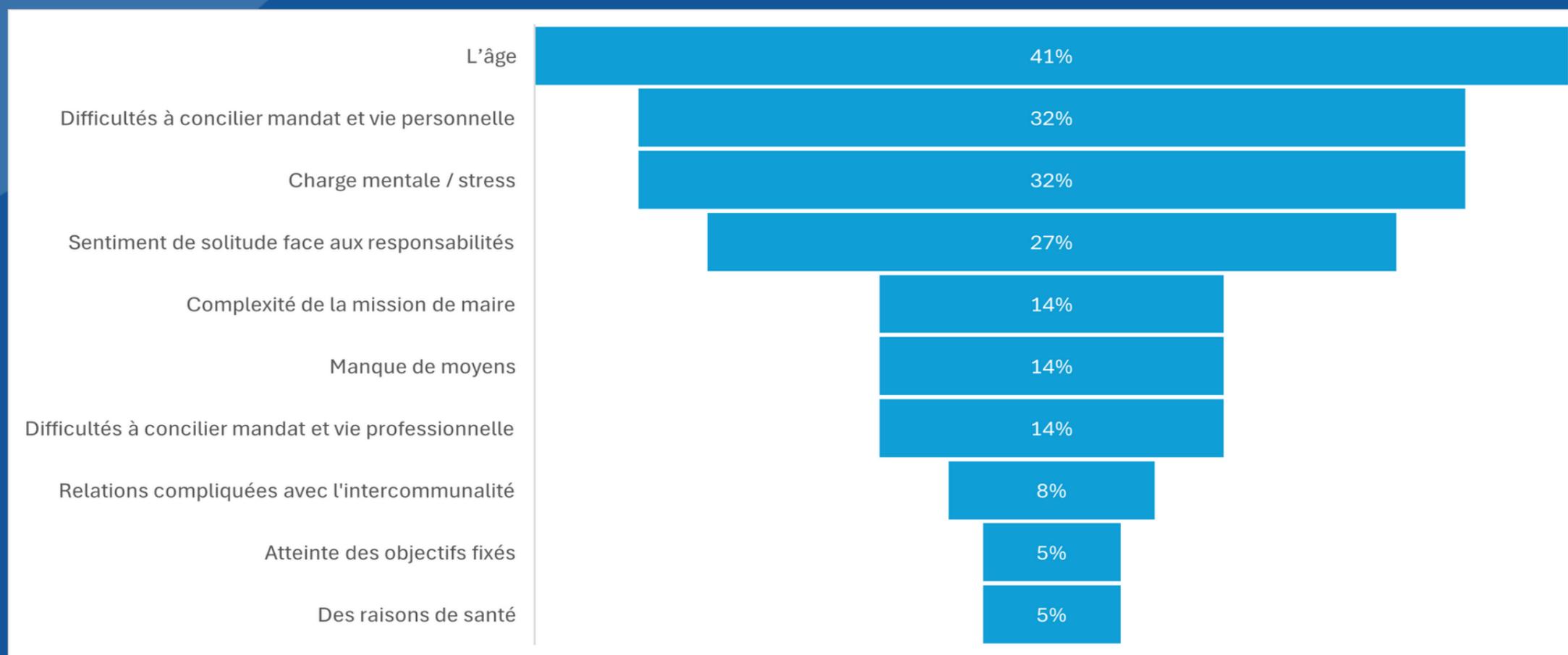


# L'ÂGE, PREMIÈRE CAUSE DE NON-RENOUVELLEMENT



Le non-renouvellement du mandat est principalement lié à l'âge, plus qu'à un désengagement politique.

## Causes d'indécision ou de non-renouvellement évoquées :



# L'ÂGE, PREMIÈRE CAUSE DE NON-RENOUVELLEMENT



Près de deux tiers des élus de plus de 75 ans déclarent ne pas souhaiter se représenter, ce qui souligne un effet marqué de l'âge sur les intentions de renouvellement du mandat.

Les maires les plus âgés souhaitent-ils renouveler leur mandat ?

65% des + 75 ans

ne souhaitent pas

se représenter

1/3 des + 75 ans

souhaitent

se représenter

# LES MAIRES-RETRAITÉS PRÊTS À REPARTIR



Les maires retraités sont particulièrement enclins à se représenter.

Les maires-retraités souhaitent-ils renouveler leur mandat ?

78% des maires

retraités souhaitent

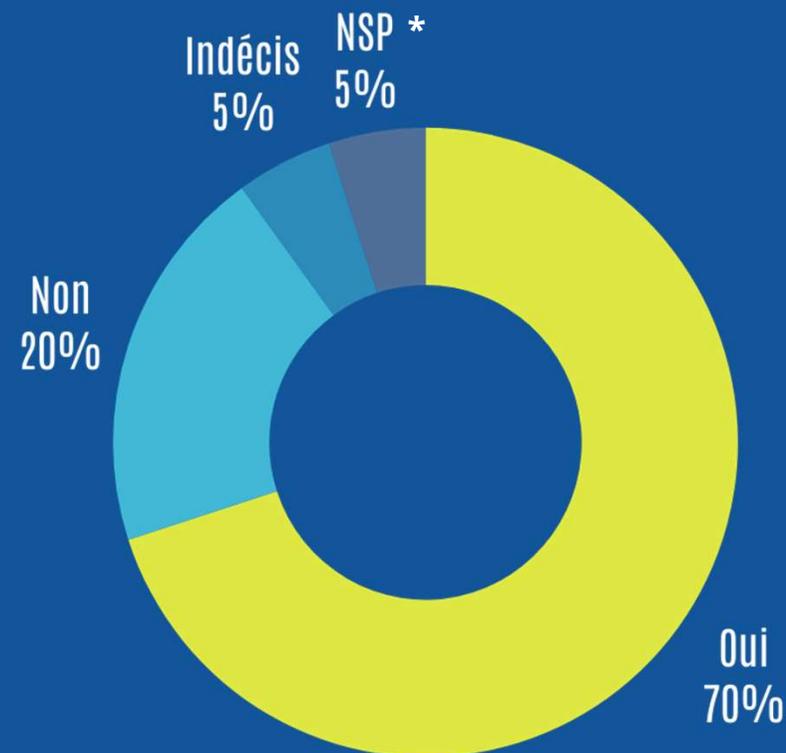
renouveler leur mandat

# LES MAIRES-AGRICULTEURS PRÊTS À REPARTIR



Les maires-agriculteurs, représentant une part significative de la population active (17%) parmi les maires tarnais (RNE,2025), affichent une forte intention de renouvellement.

Les maires-agriculteurs souhaitent-ils renouveler leur mandat ?



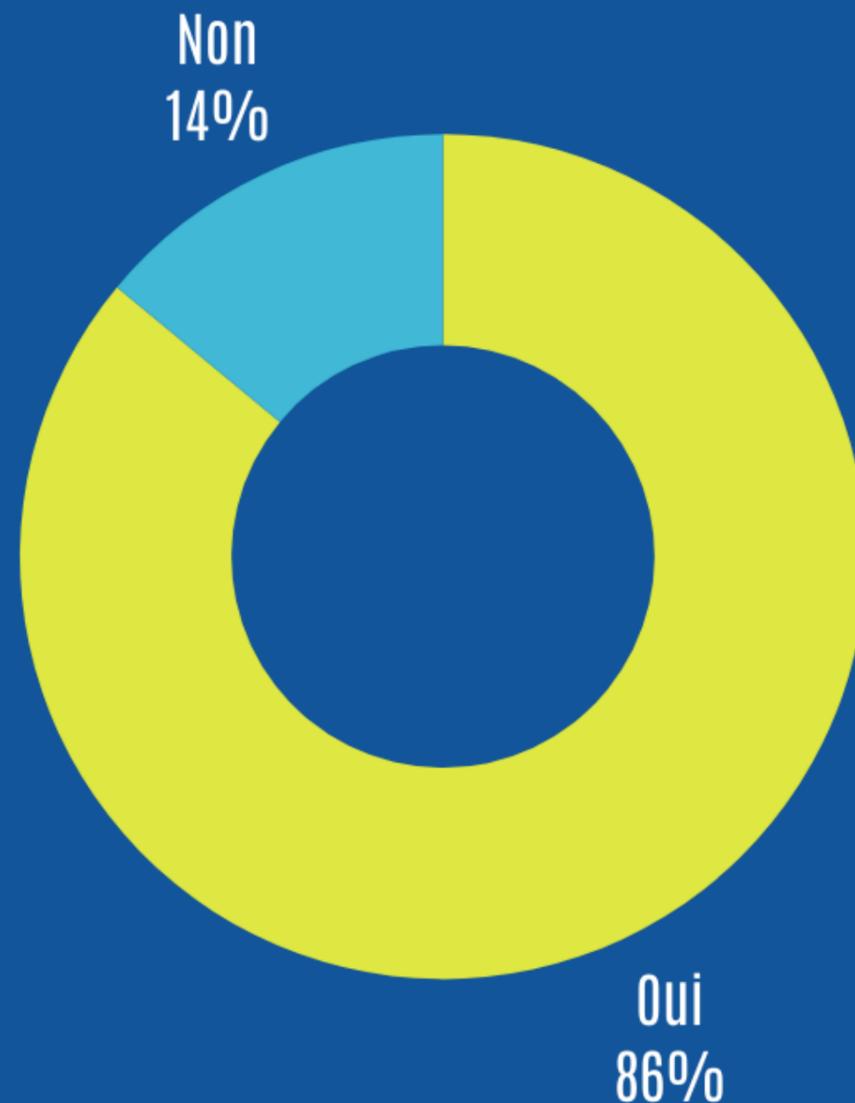
\*NSP: ne se prononce pas

# LES MAIRES-EMPLOYÉS PRÊTS À REPARTIR



Malgré les contraintes du mandat, les maires-employés manifestent une forte volonté de poursuite de leur engagement

Les maires-employés souhaitent-ils renouveler leur mandat ?

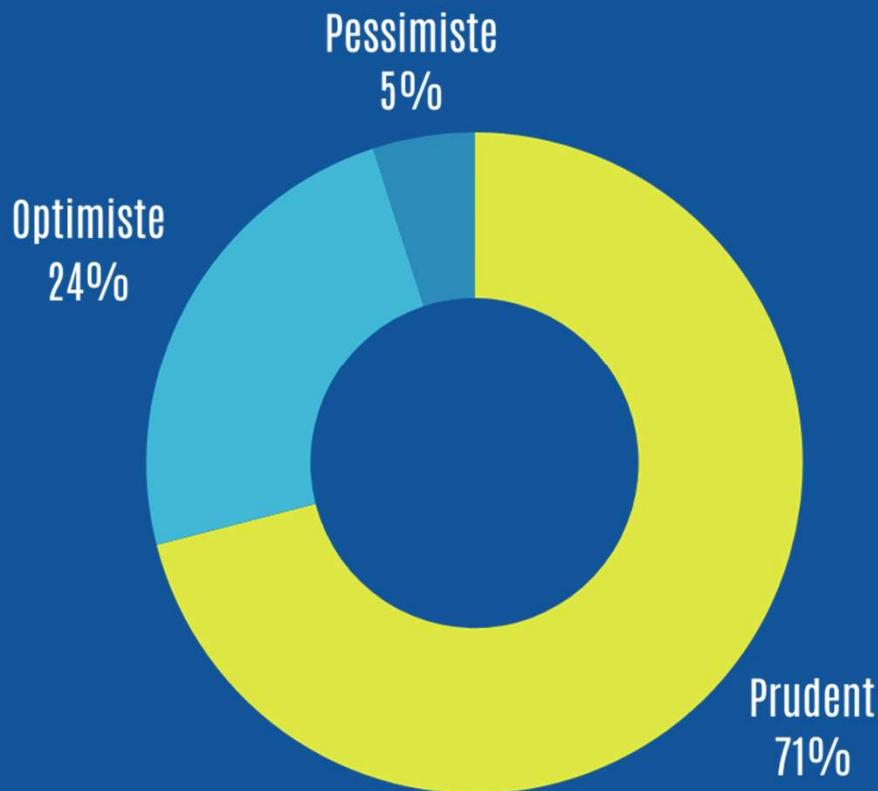


# CONTINUITÉ DE L'ENGAGEMENT, PRUDENCE SUR L'AVENIR COMMUNAL



Les maires se projettent majoritairement avec prudence mais sans pessimisme quant à l'avenir de leur commune.

Quand vous pensez à l'avenir de votre commune, vous êtes plutôt :



**MAIRE :**  
**UN MANDAT, DEUX VÉCUS.**

---

**FOCUS SUR LES FEMMES-MAIRES**



ASSOCIATION DES MAIRES  
ET DES ÉLUS LOCAUX DU TARN

81

# Ce que révèle le baromètre : focus femmes-maires : des parcours et des vécus différenciés

## **UNE FORTE SOUS-REPRÉSENTATION DES FEMMES MAIRES**

- Les femmes restent largement minoritaires parmi les maires du Tarn (18,5%), en particulier dans les communes les plus importantes. Elles exercent majoritairement leur mandat dans les petites communes rurales.

## **UN RESENTI DU POIDS DU MANDAT PLUS MARQUÉ CHEZ LES FEMMES**

- Les femmes déclarent consacrer davantage de temps à leur mandat que les hommes, notamment dans les petites communes.
- Elles déclarent également plus fréquemment avoir subi des violences liées à leur mandat, interrogeant les conditions spécifiques d'exercice et le climat dans lequel s'inscrit leur engagement.
- Bien que leur envie de renouveler le mandat se confirme, elles identifient plus fortement la charge mentale, le sentiment de solitude et la conciliation des temps de vie comme freins potentiels au renouvellement.

## **DES PROFILS ET DES DIFFICULTÉS DIFFÉRENCIÉS**

- Les catégories socioprofessionnelles et les difficultés perçues varient selon le genre, confirmant des vécus contrastés du mandat entre femmes et hommes.

# LES FEMMES-MAIRES, UNE MINORITÉ DANS LE TARN



Les femmes restent largement sous-représentées parmi les maires du Tarn. La proportion de femmes diminue à mesure que le niveau de responsabilité exécutive s'élève.

Proportion de femmes parmi les élus municipaux tarnais

18,5 %  
des  
maires  
sont  
des femmes

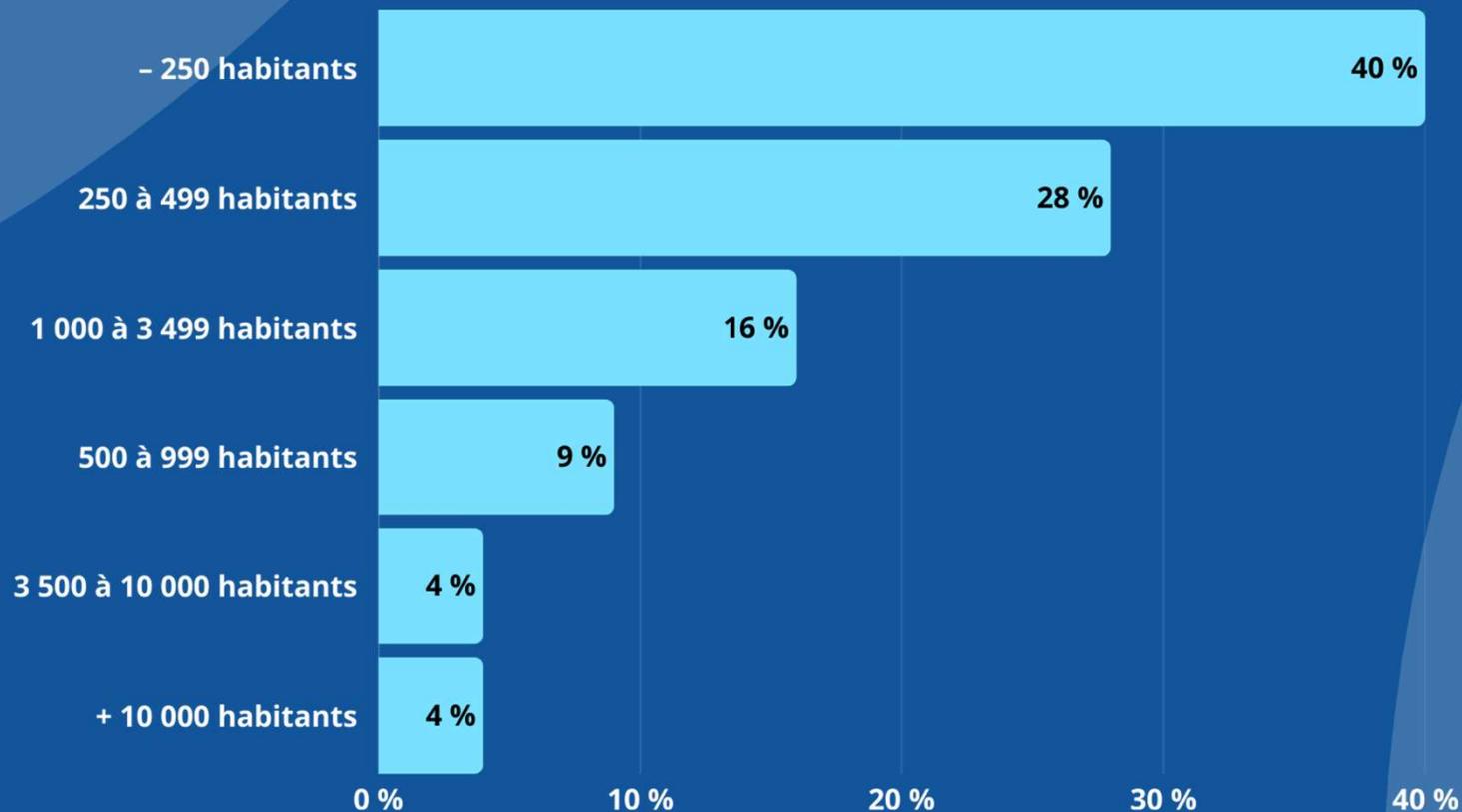
43 %  
des  
adjoints  
et conseillers  
sont  
des femmes

# LES FEMMES MAIRES, UNE MINORITÉ DANS LE TARN



Les femmes maires exercent majoritairement leur mandat dans les petites communes rurales.

## Répartition des femmes-maires selon la taille de la commune



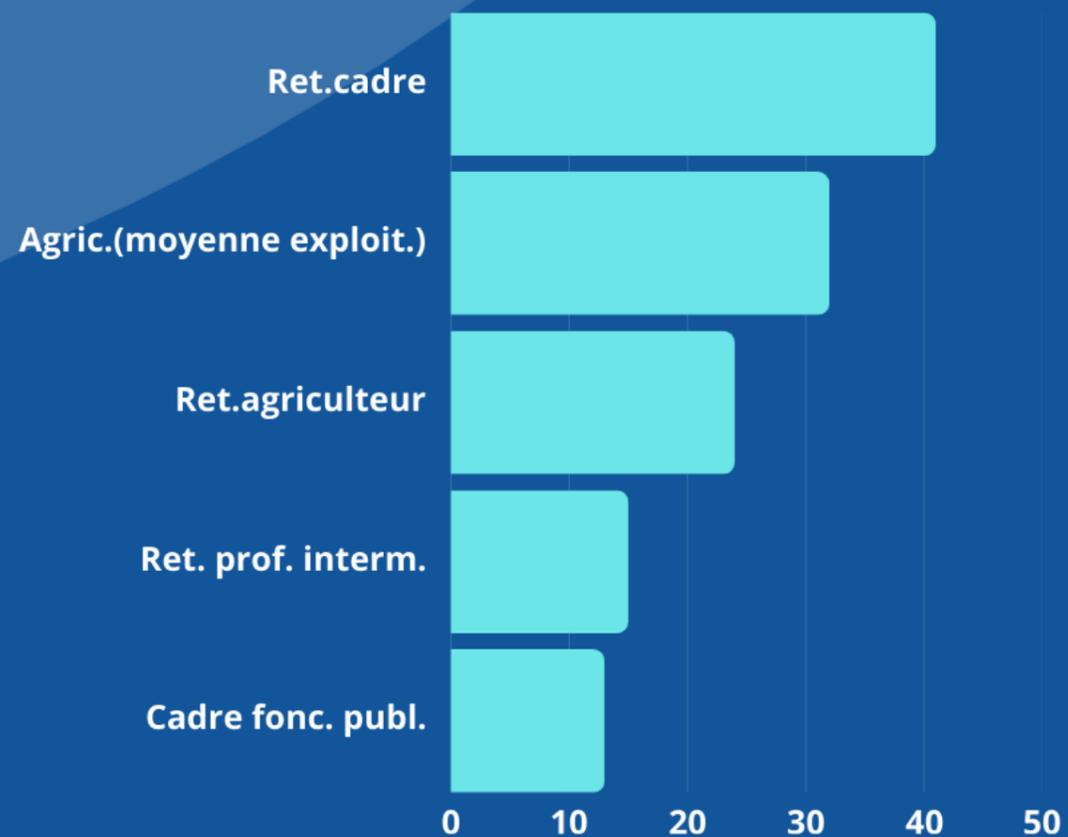
# DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DIFFÉRENCIÉES SELON LE GENRE



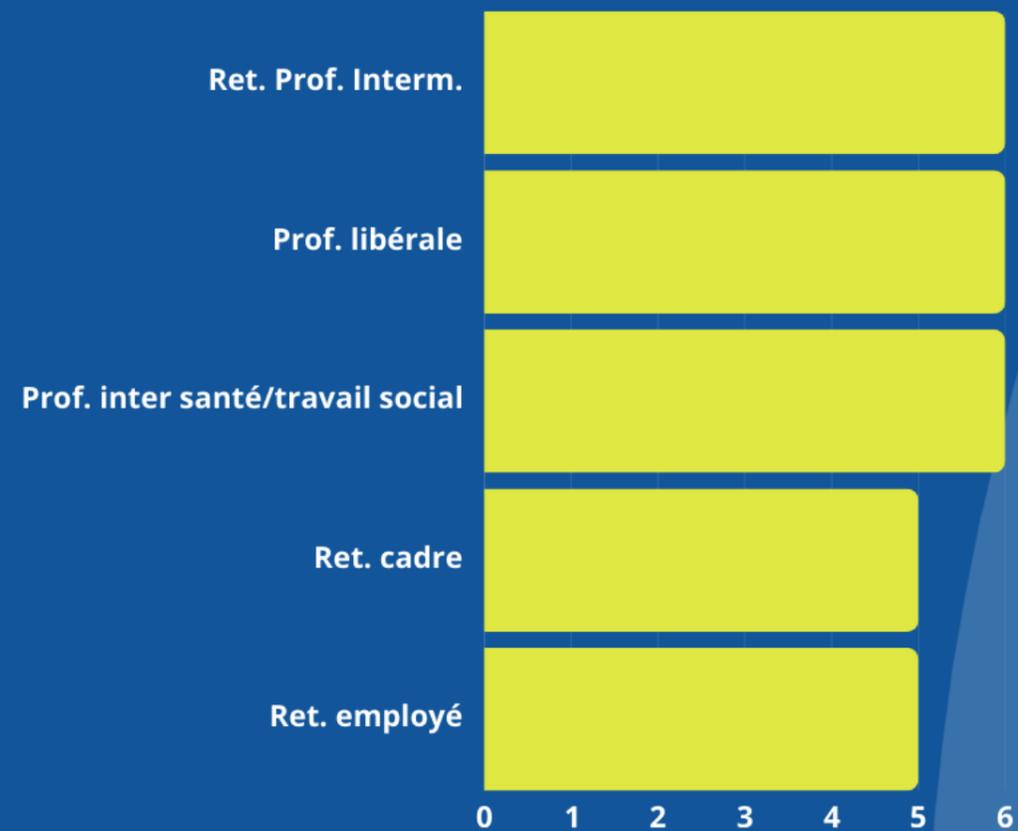
Les femmes maires proviennent davantage de professions relevant du secteur social, sanitaire ou des services, plutôt que des filières agricoles ou des fonctions de cadre supérieur.

## Top 5 des catégories socioprofessionnelles des maires du Tarn (en nombre)

### Hommes



### Femmes



# UN RESSENTI DU POIDS DU MANDAT PLUS MARQUÉ CHEZ LES FEMMES



Les femmes maires déclarent consacrer davantage de temps à leur mandat que les hommes, notamment dans les petites communes.

**Petites communes (-1000 hab.) : une charge horaire du mandat plus élevée déclarée par les femmes**

Catégorie	Temps hebdomadaire médian déclaré (en heures)
Femmes	22
Hommes	18
Différence femmes/hommes	+ 4

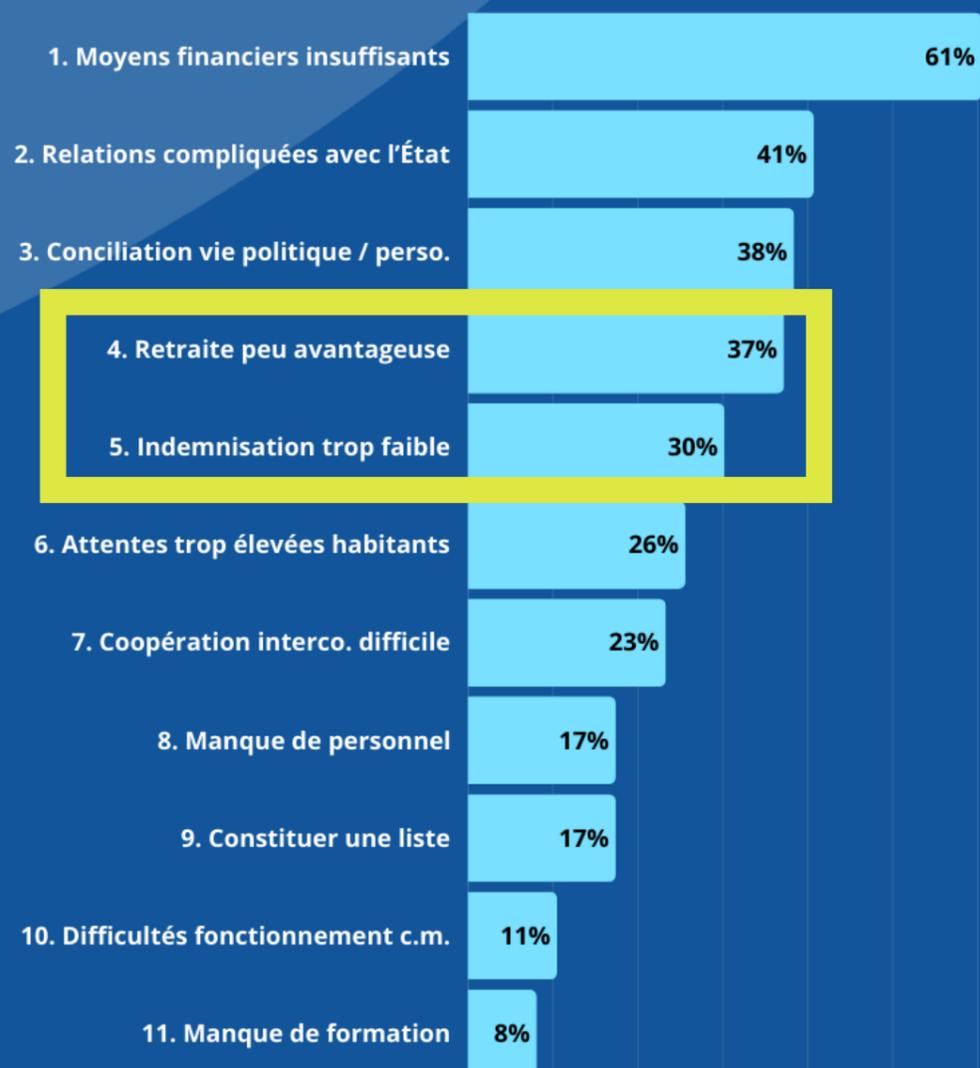
# DES DIFFICULTÉS DIFFÉRENTES SELON LE GENRE



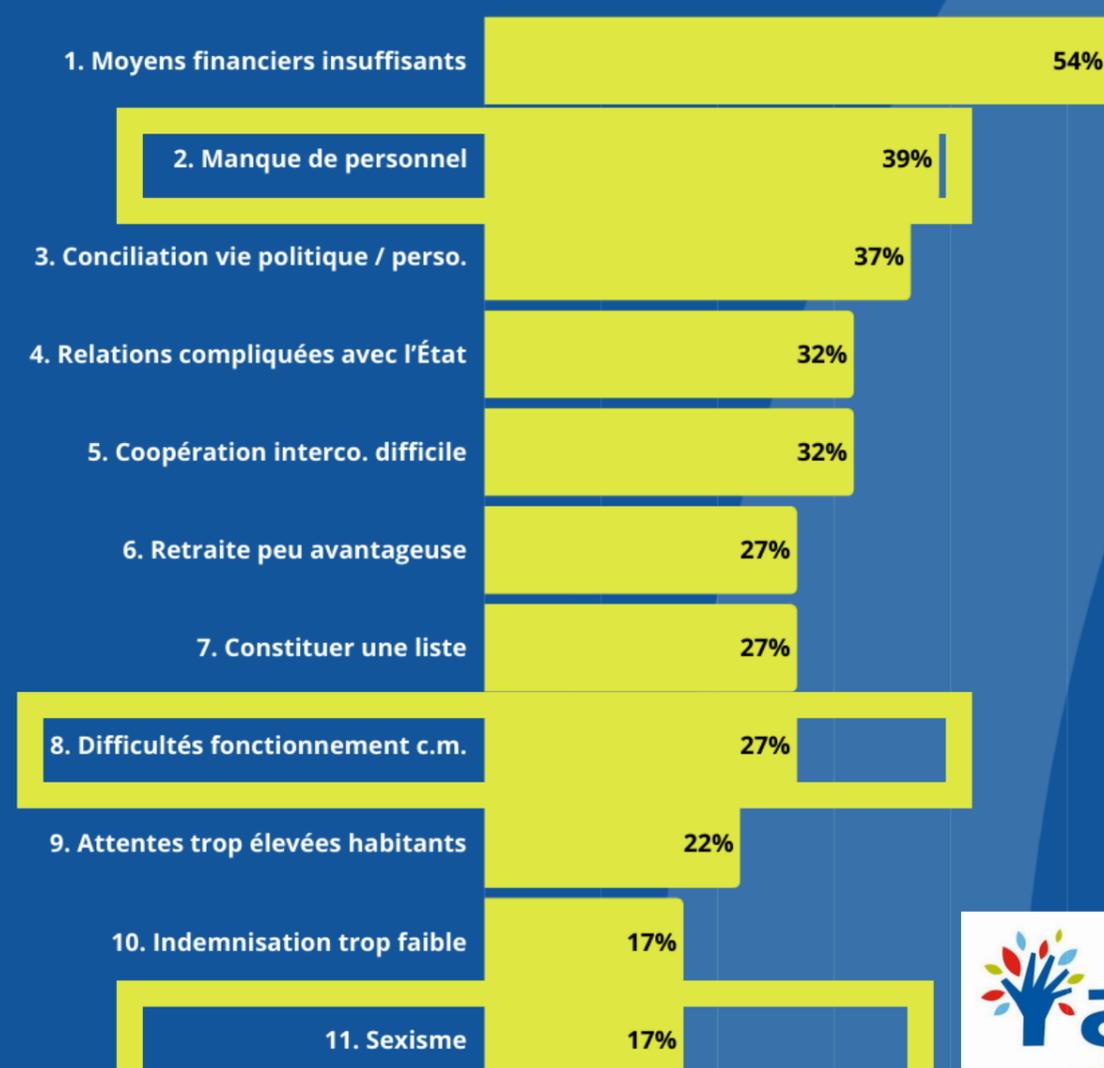
Les hommes déclarent prioritairement les enjeux financiers, tandis que les femmes soulignent davantage les difficultés organisationnelles (manque de personnel, fonctionnement du conseil, sexisme...).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de votre mandat ?

## Hommes



## Femmes

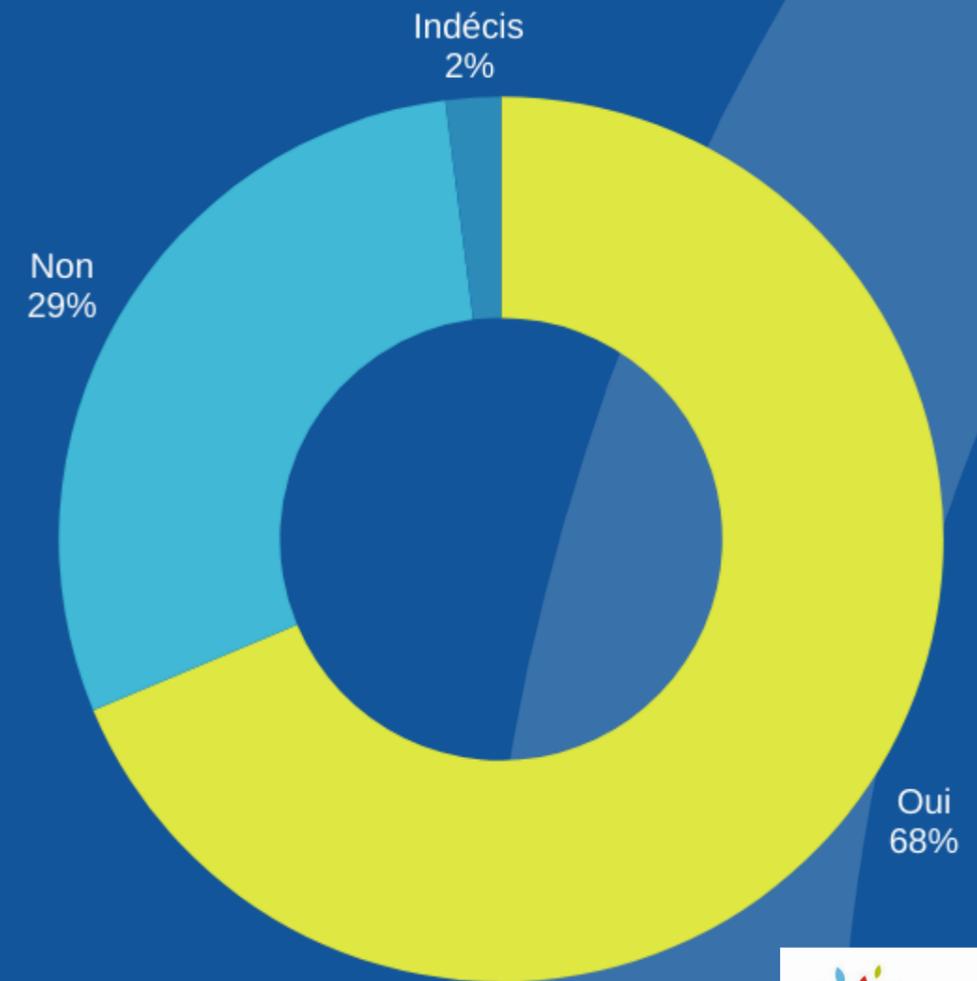
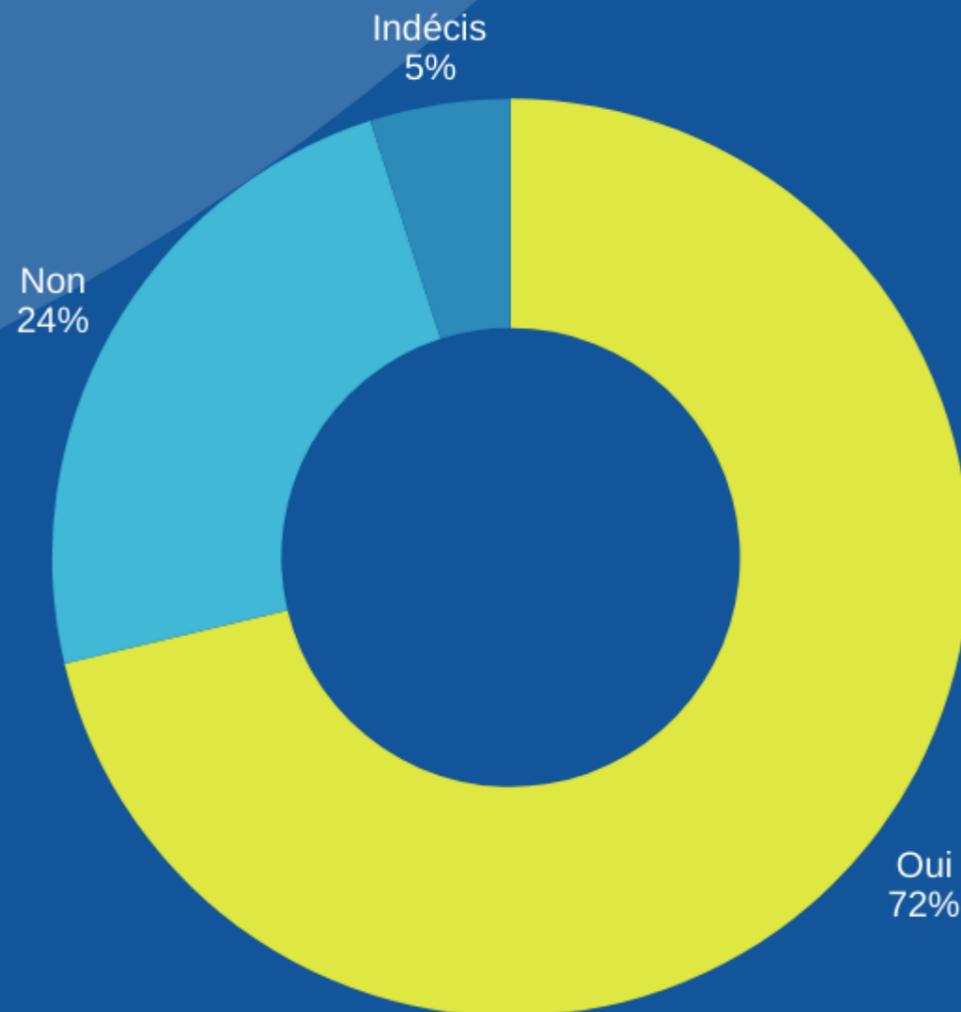


# HOMMES ET FEMMES : UNE VOLONTÉ COMMUNE DE POURSUIVRE...



Hommes et femmes partagent une volonté majoritaire de poursuivre leur engagement municipal.

## Envisagez-vous de vous représenter en 2026 ?

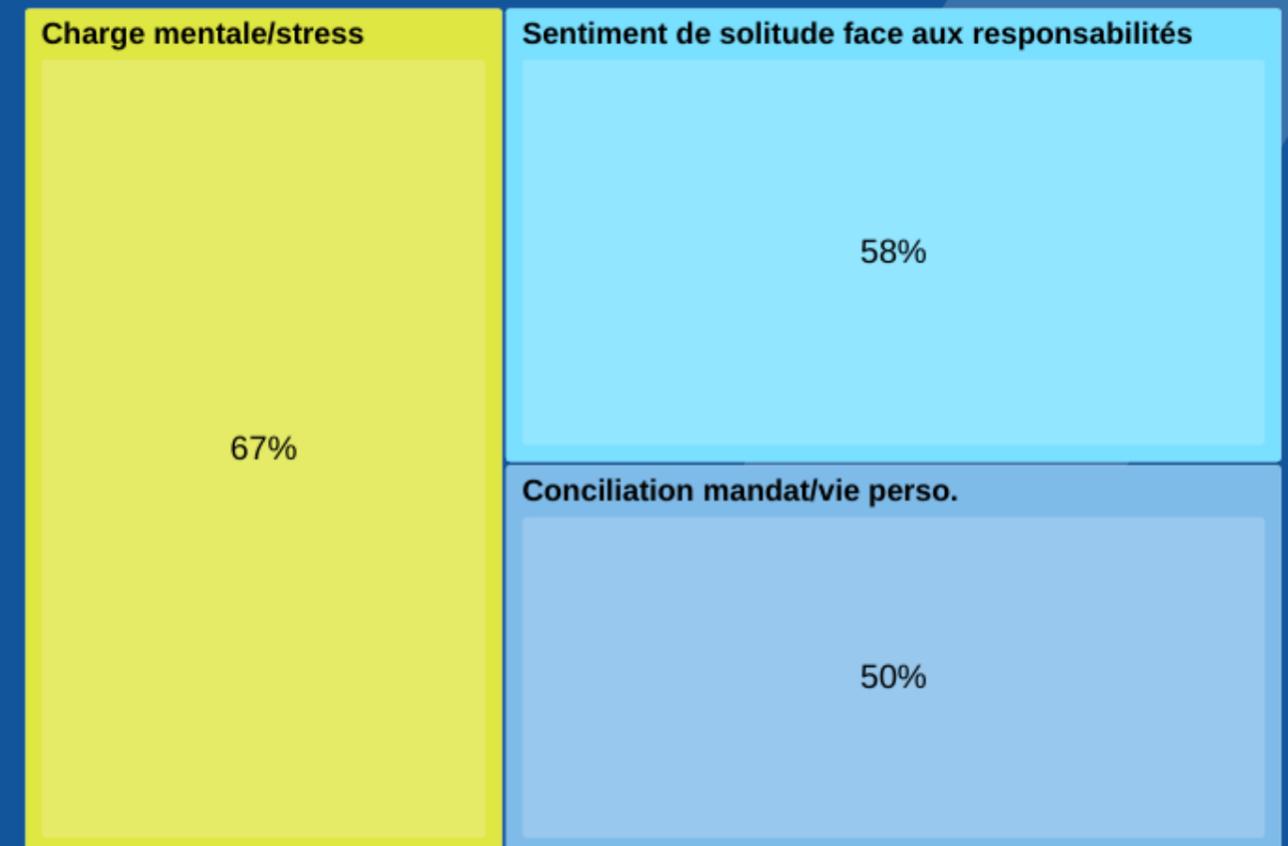
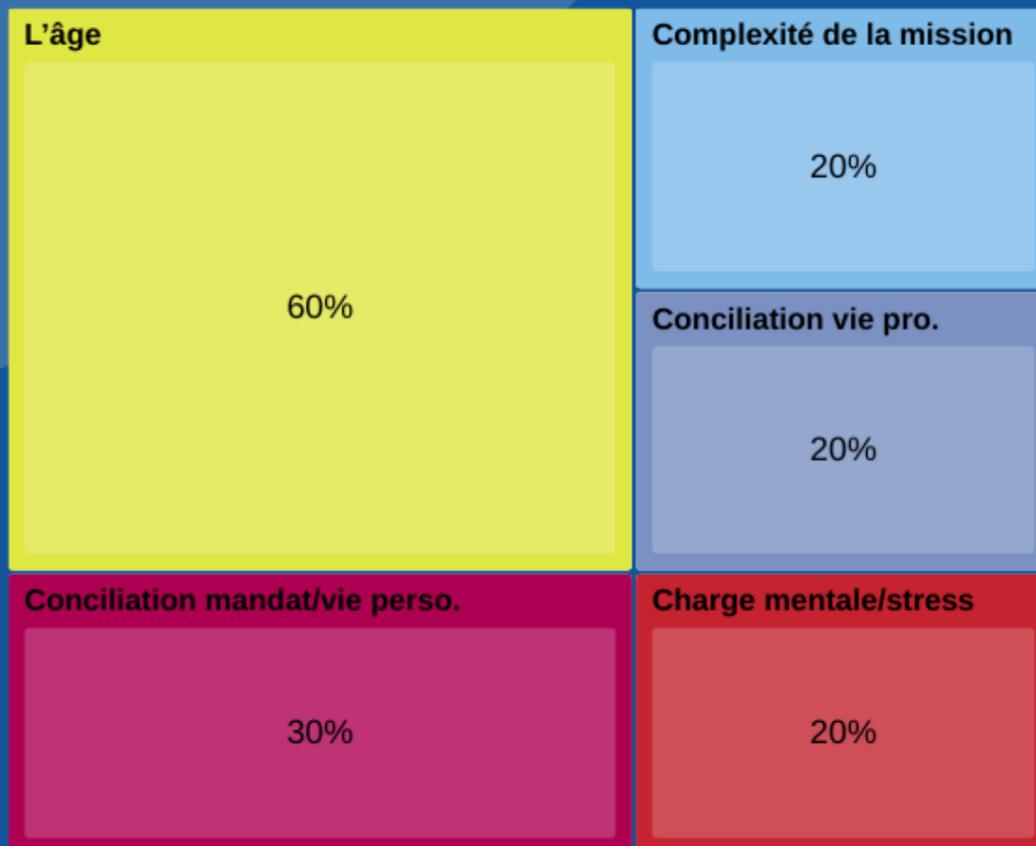


# ...MAIS DES LOGIQUES DISTINCTES DE RETRAIT



Les motifs de non-renouvellement diffèrent selon le genre, les femmes citant davantage la charge mentale et le sentiment de solitude.

## Les 3 causes déclarées les plus importantes de non-renouvellement du mandat



# CONCLUSION GÉNÉRALE

## **Un engagement local fort, sous tension, mais toujours vivant**

Cette première édition du Baromètre des maires du Tarn met en lumière la réalité d'un mandat local profondément exigeant, marqué par une charge de travail élevée, des contraintes institutionnelles fortes et un impact significatif sur la vie personnelle des élus. L'engagement des maires tarnais s'apparente désormais, dans de nombreux cas, à une quasi-professionnalisation de la fonction, y compris dans les plus petites communes rurales.

Les résultats soulignent une tension croissante entre des responsabilités locales toujours plus importantes et des marges de manœuvre perçues comme limitées. Les contraintes financières, normatives et institutionnelles d'origine nationale pèsent fortement sur l'exercice du mandat et alimentent un sentiment de perte d'autonomie communale. Ce constat interroge directement le cadre actuel de la décentralisation.

Pour autant, malgré les difficultés exprimées (fatigue, charge mentale, violences subies ou conciliation des temps de vie), une large majorité des maires du Tarn envisage de se représenter en 2026. Cette volonté témoigne d'un attachement profond au rôle de maire et d'un sens aigu de l'engagement au service du territoire et de l'intérêt général.

Le focus porté sur les femmes maires révèle des vécus différenciés, marqués par une sous-représentation persistante, une charge du mandat plus fortement ressentie et des freins spécifiques au renouvellement. Ces éléments appellent une attention particulière afin de favoriser un accès plus équilibré et durable aux responsabilités municipales.

Ce baromètre constitue ainsi une base d'analyse objectivée et partagée, destinée à nourrir le dialogue avec les partenaires institutionnels, à éclairer le débat public et à orienter les actions d'accompagnement des élus locaux.

Dans ce cadre, l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn s'appuiera sur les enseignements de ce baromètre pour poursuivre et renforcer sa dynamique de soutien, d'accompagnement et de défense des élus locaux, au service d'un exercice du mandat plus soutenable et adapté aux réalités des communes tarnaises.

